

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 janvier 2026

L'Assemblée débute à 17:30.

L'Association compte 43 membres actifs à l'ouverture de la réunion. 36 membres sont présents ou représentés.

Le Président Laurent KERBRAT expose la chronologie des événements ayant conduit à la création de l'AUPHAC et fait le point sur la situation actuelle. Il expose notamment la décision de demander des éclaircissements à SEACC suite à la réception par les propriétaires de hangars du courrier recommandé du 11 décembre 2025. Cette demande se justifie par la confusion de ces documents. Notre démarche est pour l'instant sans réponse. Il rappelle l'importance de notre cohésion et de l'engagement des propriétaires et/ou de leurs représentants à répondre à toute approche individuelle par un renvoi vers les représentants de l'AUPHAC.

La situation financière n'appelle aucun commentaire, les recettes n'étant actuellement constituées que des cotisations de nos 43 membres et les dépenses limitées à l'envoi d'une lettre recommandée pour 7€

Le Trésorier fait part de la décision d'accueillir la Société en tant que membre bienfaiteur pour nous avoir fait bénéficier gracieusement des analyses de son avocat. Pour rappel, conformément à nos Statuts, les membres bienfaiteurs et personnes morales ne paient pas de cotisation et ne participent pas aux votes

Le Secrétaire décrit certains aspects de l'évolution de notre environnement depuis l'époque de la construction de nos bâtiments, en particulier depuis que l'Etat a transféré des aéroports à des collectivités locales puis que ces collectivités en ont confié la gestion à des opérateurs privés. Il souligne les augmentations de tarifs généralement constatées et détaille la manière dont elles concernent chacun des utilisateurs.

Il rappelle ensuite les points sur lesquelles l'Assemblée est appelée à se prononcer.

Résultats des votes

La composition du Bureau de l'Association est confirmée à l'unanimité.

Le montant des cotisations est confirmé à l'unanimité.

La décision de contacter la FNUAD en vue de l'adhésion de l'AUPHAC à cette Fédération est approuvée à l'unanimité.

L'Assemblée Générale est close à 18:30.

Le Secrétaire P.CHARDON